

WICEMINISTER

C o p i e .

L. dz. 3986/W.M.20.

Le Général SOSNKOWSKI, Vice-Ministre de la Guerre,

à

Monsieur le Général HENRYS, Chef de la Mission Militaire Française, Adjoint au Chef de l'Etat, Généralissime de l'Armée Polonaise, Premier Maréchal de Pologne.

Je me permets de vous rappeler ma lettre No.498/O.A.IV. Szt. du 13. avril concernant la cession à la Pologne d'armement et de munition allemands saisis par les Troupes Françaises dans la nouvelle zone d'occupation de la rive droite du Rhin.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien intervenir à nouveau auprès de Votre Gouvernement dans cette affaire, très urgente et très grave pour nous.

En cas d'une décision favorable il serait très désirable de pouvoir faire transporter cet armement et munition avant la fin du mai.

Je suis forcé de traiter cette affaire de cette manière pour les raisons suivantes:

1. L'armement de formations de marche de la IX-me et X-me serie, en completant en même temps l'armement des dépôts.

Après le renvoi au front de la dernière série des formations de marche le Ministère de la Guerre a été obligé, vu le manque d'armement de faire réduire l'état des armes aux dépôts jusqu'au nombre strictement indispensable à l'instruction des recrues.

- II. La nécessité de faire réarmer les 6. divisions d'infanterie dont 3. sont armées des fusils Lebel et mitrailleuses Hotchkiss et 3. autres des fusils Mannlicher dans le plus bref délai.

Ce réarmement est devenu indispensable:

a/ Pour les divisions armées de fusils français à cause d'impossibilité de remplacer les pièces détériorées.

Les réserves de munition française sont encore assez grandes le matériel français s'use au front très vite.

Or, vu qu'on n'a pas pu former les réserves de ce matériel parce que le Gouvernement Français a refusé sa livraison, il n'y plus de possibilité de pourvoir aux besoins des unités du front qui présentent les demandes considérables à cause de l'usure rapide du matériel. La décision du Gouvernement Français s'explique par la raison de ne pas vouloir toucher aux réserves de mobilisés, je la juge trop principale pour pouvoir espérer une modification considérable. Il n'est donc pas possible au Ministère de la Guerre Polonais de former les réserves indispensables pour les raisons sus-mentionnées qu'en emmagasinant l'armement français de quelques divisions réarmées.

b/ Pour les divisions armées de fusils Mannlicher à cause d'insuffisance de munition.

Après le renvoi au front de complements de munition Mannlicher en rapport avec l'offensive il ne reste dans les magasins centraux que 300.0000. de cartouches. Cet état de chose fait naître des craintes pour l'avenir, vu que jusqu'à présent notre Armée compte encore 3. divisions d'infanterie et 7. brigades de cavalerie armées de fusils Mannlicher.

De plus, il faut considérer comme épuisées les sources de munition surtout après l'incendie qui a détruit l'usine Hirtenberg à Vienne, notre principale fournisseuse de cette munition. Cette usine devait nous fournir 30.000.000. de cartouches Mannlicher.

3. Enfin. le point de vue économique s'impose impérieusement en nous obligeant de nous conformer dès maintenant au plan d'un armement uniforme de nos troupes.

Tant en raison du cours bas de notre valeur, qu'en raison du fait que l'armement allemand devrait être à vendre dans une quantité considérable, ce qui n'est pas le cas

pour les armements des autres nations, - il a fallu baser l'armement des troupes polonaises, sur le type de l'arme allemande.

L'économie, à laquelle la Pologne est contrainte, nous défend de faire les mêmes achats deux fois, ce qui ne pourrait être évité dans le cas, où on ferait venir en Pologne l'armement quelconque pour le réchanger après contre l'armement allemand.

En vous priant de bien vouloir intervenir auprès du Gouvernement Français je n'ai pas indiqué les quantités d'armement qui nous sont nécessaires parce que nos besoins sont si grands, qu'ils dépassent probablement les quantités dont dispose le Gouvernement Français dans les provinces allemandes occupées récemment par les Alliées. Les chiffres précis vous peuvent être fournis dès que vous aurez la bonté de me signaler votre intérêt à ce sujet.

A présent à titre d'indication, je me permets de vous citer les chiffres approximatifs, qui sont. 200.000. fusils d'infanterie, 100.000. de carabines. 800. de mitrailleuses lourdes et 600. de mitrailleuses légères, tout cet armement doté d'une quantité convenable de munition.

En même temps je me permets de vous prier de bien vouloir me faire connaître votre avis et, éventuellement l'avis de Votre Gouvernement sur l'affaire qui suit:

Selon les renseignements qui me sont parvenus, pendant la dernière conférence à San Rémo il a été décidé d'accélérer le désarmement de l'Allemagne.

Or, il me semble très juste et désirable de doter l'Armée Polonaise du matériel provenant du désarmement de l'Allemagne.

Je vous serais sincèrement reconnaissant de bien vouloir m'exposer votre manière de voir sur cette question aussi que de vouloir intervenir auprès de votre Gouvernement dans le sens d'obtenir son opinion favorable.

Je me permets d'attirer votre attention sur cette solution qui pourrait avoir des conséquences bien souhaitables - en poussant d'un seul coup vers la fin l'affaire d'armement uni-

- 74 -
forme de nos troupes en armes portatives et en mitrailleuses ?

/-/ SOSNKOWSKI.

Général et Vice-Ministre.

Pour accord:

L. dz. 4083/W.M.20.

Le Général SOSNKOWSKI, Vice-Ministre de la Guerre,
à

Monsieur le Général HENRYS, Chef de la Mission Militaire Française, Adjoint au Chef de l'Etat, Généralissime de l'Armée Polonaise, Premier Maréchal de Pologne.

La question d'acquisition des fusils Mauser et de munition allemande devenant grave et pressante, je trouve nécessaire de compléter ma lettre du 8.Mai a.c. No.3986/W.M.20.

Je me permets de souligner encore une fois, que:

- a/ nous avons de grandes difficultés avec l'armement des formations de marche de la IX-me et X-me série.
- b/ il y a nécessité urgente de faire réarmer les 6.divisions d'infanterie - dont 3 sont armées de fusils Lebel et mitrailleuses Hotchkiss et 3. autres de fusils Mannlicher.
- c/ manque absolu de réserves pour échanger les fusils complètement usés et les fusils ayant besoin d'être réparés.-

Or, vu que le Gouvernement Français nous a refusé de céder les 25.000. fusils Lebel et les mitrailleuses qui furent demandées par la Pologne, nous sommes forcés de compléter notre armement autre part.

Les sources en Autriche sont complètement épuisées, comme je l'ai démontré dans ma lettre précitée. Les 25.000. fusils anglais, qui doivent arriver incessamment, suffiront à peine pour uniformiser, ~~quixdevientxarriverx~~ à peu près l'armement des formations auxiliaires de l'intérieur du pays où il existe actuellement une quantité formidable de modèles anciens; même des fusils russes modèle 1879.

La distribution des fusils anglais entre les unités du front est tout à fait impossible pour raison suivante:

De plus, nous avons procédé à des commandes de matériel de guerre en Autriche; mais comme vous le savez, la Commission Interalliée à Vienne s'est opposée à l'exportation de ce matériel d'Autriche en Pologne.

Nous avons rencontré les mêmes difficultés pour une commande de chargeurs pour cartouches Lebel, faite à Budapest, et le Conseil des Ambassadeurs, ayant été saisi pour cette question par la Commission Interalliée de Budapest, nous a fait connaître qu'elle ne pouvait donner son autorisation pour la dite commande parce que cette autorisation serait contraire aux dispositions du Traité de Paix avec la Hongrie.

D'autre part, nous avons passé en Autriche et en Hongrie deux marchés pour la fourniture de cartouches Mannlicher. à savoir: le 18.mai 1920 - le marché Nr.265, pour la fabrication par la ~~fabrikation~~ Maison Hirtenberg à Vienne, de 15.000.000. cartouches;

le 3.Juin 1920 - le marché No.270. pour la fabrication par la Maison Weiss à Budapest, de 38.000.000. cartouches.

Il est à craindre que pour ces marchés aussi nous rencontrerons les mêmes obstacles que ceux signalés ci-dessus pour les commandes de matériel de guerre.

Nous demandons directement à Mr. le Président du Conseil des Ambassadeurs de lever les interdictions qui s'opposent à la fabrication en Autriche et en Hongrie de matériel de guerre et de munition pour la Pologne.

Mais comme vous avez une parfaite connaissance des besoins de notre Armée et des conséquences graves d'une insuffisance de munition - insuffisance qui se prosuirait certainement si nous ne recevions pas les cartouches Mannlicher commandées en Autriche, vu qu'elles sont absolument indispensables pour avitailler en munition d'infanterie nos divisions armées du fusil Mannlicher, je vous prie instamment d'obtenir des Autorités compétentes que la fabrication en Autriche et en Hongrie de matériel de guerre et de munition pour notre Armée ne soit pas contrariée par l'Entente. En tout état de cause et pour le cas où le Conseil des Ambassadeurs ne pourrait pas donner son autorisation permanente pour cette fabrication de matériel

de guerre et de munition, je vous serais obligé d'intervenir pour qu'au moins, par mesure exceptionnelle, les commandes des 18.mai et 3.juin aux Maisons Hirtenberg et Weiss puissent être satisfaites, car les marchés sont déjà encours d'exécution et nous avons absolument besoin des munitions Mannlicher faisant l'objet de ces commandes.

Enfin, je vous prie, d'intervenir auprès du Représentant Français des autorités interalliées à Katowic /Haute Silésie/ pour que notre commande de fusils et munition à la firme "Postrach" puissent être transportée sans difficulté en Pologne.

Je suis plein d'espoir, que pénétré de l'importance de cette question, vous entreprendrez de suite les démarches nécessaires pour la faire régler et que vous voudrez bien me donner une réponse prompte et favorable.

Je ne doute pas un moment que la Pologne, isolée dans un effort et supportant tout le fardeau de la guerre, ne sera pas lâchée dans ce moment grave et décisif par sa fidèle Amie - la FRANCE. Je suis sûr, que notre Grance Alliée ne consentira pas à compromettre l'Armée Polonaise, qui malgré son esprit d'enthousiasme et de sacrifice ne pourrait jamais réussir à faire pareille chose: que de mener la guerre sans munition.

/-/ Sosnkowski

Pour accord:

Général et Vice-Ministre.

Wiceminister

L dz. 4114/WM 20

odpis

Le Général SOSNKOWSKI,
Vice-Ministre de la Guerre

à

M-eur le Général HENRYS,
Chef de la Mission Militaire Française
en Pologne, Adjoint au Chef de l'Etat,
Généralissime de l'Armée Polonaise, Maré-
chal de Pologne.-

En étudiant la question de l'unification de l'armement de l'Armée Polonaise, je suis arrivé à la conclusion qu'elle doit être accomplie absolument dans le moment actuel.

Comme l'accomplissement de cette tâche n'est possible qu'en suite d'une solution favorable de la question principale concernant la destination des armes provenantes du désarmement de l'Allemagne, je me sens forcé de porter à votre connaissance tout le reste du matériel qui m'est parvenu après l'envoi de mes deux lettres précédentes et de le compléter en vous démontrant d'une façon franche tous les motifs pour lesquels je juge que la solution immédiate de cette question est devenu indispensable.

Le matériel dont je parle ci-dessus ce sont les chiffres dont j'ai fait mention dans ma première lettre. Des chiffres exacts démontrant la quantité d'armes et de munition nécessaires pour pouvoir mener à fin l'unification de l'armement de l'Armée Polonaise. Ils doivent être compris comme quantité nécessaire en plus de celle qui est déjà à la dispo-

sition de l'Armée Polonaise.

Voilà ces chiffres :

375.589. de fusils Mauser

342.232. modèle raccourci /Mousquetons Mauser/ y compris 40% de reserve.

94.038. de revolvers

55.604 mitrailleuses lourdes

2.326 " légères

9.908 fusils automatiques

en surplus pour la cavalerie.

6.728 revolvers

915 mitrailleuses Schwartzlose

Dans les semaines les plus proches il nous faut acheter de cette quantité d'urgence:

800 mitrailleuses lourdes

600 " légères

toutes pour munition Mauser.

200.000. fusils Mauser /avec prépondérance de mousquetons/

Le chiffre de coups:

600.000.000.

Les chiffres cités dans ce relevé pour les mitrailleuses doivent être considérés comme approximatifs vu, que le choix du type et la façon d'après laquelle doit être accompli le rearmement de nos troupes en mitrailleuses, sont en ce moment encore l'objet d'études du Comité d'armement de l'Armée.-

Les stocks des armes différentes que nous possédons

seraient enmagasinés comme resrve pour l'armement des formations de deuxieme ligne, après que le rearmement projeté serait accompli.

Les chiffres cités demontrent la grandeur de la tâche à accomplir dans le plus bref delai de temps pour donner à notre Armée une base technique suffisante pour gravir des taches serieuses dans des conditions bien difficilies ,dans lesquelles la Pologne peut se trpuver.

L'acquisition de cette base est objet de mes plus grandes soucis-vu qu'il y a nécessité de mettre la Pologne en etat de mener la guerre avec l'Allemagne, une guerre qui nous attendé comme nécessité inévitable.

Je suppose que ces soucis du Ministere de Guerre Polonais concernant la preparation de la guerre contre l'Allemagne ne sauront nulle part etre mieux compris qu'a l'etat Major Français.

Les nouvelles recueillies par nos agents, et les documents secrets qui se trouvent entre nos mains et qui sont connus du reste par l'Etat Major Français, confirmant que l'idee de revanche est chérie par l'Etat Major et le Ministère de Guerre Allemand.

Dans cet ordre d'idees l'Etat Major Allemand vise l'encercllement de la Pologne ,sa défaite et son nouveau partage comme premiere etape de la revanche.

La politique et la strategie allemande se leurront des illusions que l'Allemagne reussira à attirer pour ses plans les pays boisins de la Pologne.

Certains documents parmi les cités ci-dessus.

démontrent qu'on envisage la réalisation de ces plans dans ~~les~~ deux années, en tout cas il n'y a pas de doute que le moment de l'attaque contre la Pologne sera le premier moment où la situation politique apparaîtra assez favorable à l'Allemagne pour lui donner la chance d'une réussite complète ou partielle.

En tout cas cette attaque arrivera, la situation politique dans l'Europe centrale et orientale complètement ruinée et désorganisée étant trop favorable pour l'Allemagne, qui a su garder son organisation et son argent, pour qu'elle n'essaie pas s'emparer des sources immenses de l'Est en renversant le seul rempart, la Pologne.

Le moment de cette attaque arrivé, la Pologne doit être préparée pour pouvoir mener sur ses frontières occidentales une lutte à mort pour son existence.

Bien que la base technique actuelle sur laquelle s'appuyait l'Armée Polonaise ~~peut~~ permet de mener une campagne victorieuse contre les bolcheviks, les sources techniques de la Pologne ne peuvent pas être même comparées avec celles de l'Allemagne, ainsi que le commencement de l'organisation économique polonaise avec la souplesse de l'organisation allemande.

Dans le travail qui doit être incessamment fait pour donner à la Pologne cette base technique suffisante, l'unification de l'armement est le premier pas. Sans cela il n'y a pas de possibilité de baser nos achats, le développement de notre industrie de guerre et nos efforts de production sur un plan uniforme.

La necessite d'un tel plan pour assurer le rendement des efforts, m'apparait tellement claire, que je renonce à la motiver. Tout de même je me permets de vous rappeler mes lettres precitées.

Animé d'un esprit d'une loyante complete envers l'Armée Française, notre souar je ne veux point cacher les motifs confidentiels, qui me forcent d'assayer de mener cette question à fin justement à present.

Ces motifs sont les suivants:

- 1"/ dans la constellation politique causée par les succé de l'Armee Polonaise, les difficultes provenantes de la part de certaines puissances alliées. /Angleterre/difficultés qui jusqu'a present n'ont pas pus être vaincus malgré un appui sincère et efficace de la part de representants du Gouvernement et de l'Armée Française, peuvent être diminuées ou même disparaitre completely.
- 2/ la decision de la recente donference de San-Remo, insistants d'apres les informations du Gouvernement Polonais, sur l'acceleration de desarmement réel de l'Allemagne rendrons disponible une quantité considerable d'armes allemands portatives et automatiques.
- 3/ l'enthousiasme cree par nos victoires, recentes, l'amour et le sentiment éprouvé par toute la nation et tous les groupements politiques pour son Armée permettent d'obtenir actuellement avec moins de difficultés le credit pour les besoins de l'Armée et de guerre.-

Je ne veux pas me faire d'illusions.

En opérant avec les expériences faites jusqu'à présent par les autres, je me suis forcé de supposer que la guerre une fois finie la mentalité de la société et des membres civils du Gouvernement changeront dans un sens pacifique. Il est bien compréhensible et naturel dans cet ordre d'idées que les questions culturelles et économiques deviendront principales et que le gros des dépenses de l'Etat sera fait en vue de leur solution.

Nous savons quels obstacles trouvent les Etats Majeurs et les Ministères de Guerre de tous les pays quand il s'agit de la préparation de guerres futures qui se présentent à l'opinion de la société civile comme question abstraite et comme mal évitable, par conséquence peu grave.-

On connaît bien les difficultés qu'on a à obtenir dans cet état d'esprit le crédit pour la réforme des armements pour le développement de l'organisation de l'Armée, l'agrandissement de contingents et la formation de nouvelles unités.

Voilà l'état de chose dans des Etats bien organisés en plein développement de leur vie économique et industrielle. De combien tous ces moments que j'ai souligné auront une importance plus grande en Pologne où on aura à accomplir un travail énorme pour organiser la vie économique et culturelle du pays dans des conditions tellement difficiles.

Il résulte qu'une fois l'enthousiasme de guerre et l'esprit de sacrifice étaient, il sera peut-être bien difficile d'obtenir les moyens nécessaires pour pouvoir former une

Armée bien pourvue, appuyée sur une forte base technique.

Vu, cet état de choses il est possible que le moment propice passé, il sera peut-être difficile et même impossible de finir le travail nécessaire dans le temps utile.

Et vous, mon Général, vous connaissez aussi bien que moi, combien ce travail est grand. Vous connaissez aussi bien que moi si elle est bonne, la base technique de notre Armée, de cette Armée qui dispose de "x" types de fusils "y" types d'aéroplanes, et "z" types d'automobiles etc.etc.

Il est évident que la solution de cette question compliquée et large nécessite un grand espace de temps, un travail long et endurant, des efforts contenus, mais d'autant plus, j'insiste dans les conditions actuelles pressantes, qu'on ne peut gaspiller aucun moment propice et qu'il faut tirer de chaque de ces moments le maximum possible. Le maximum qu'il faut et qu'il est possible de tirer du moment actuel - c'est l'unification de l'armement de l'Armée Polonaise en armes portatives et automatiques.

J'insiste qu'on franchisse immédiatement cette étape essentielle pour le développement de l'Armée Polonaise.

Voilà les raisons pour lesquelles je me permets de m'adresser par votre intermédiaire encore une fois au Gouvernement Français en lui demandant son concours afin d'obtenir que les armes de l'Allemagne désarmée soient utilisées pour mettre l'Armée Polonaise en état de collaborer sérieusement avec l'Armée Française dans sa lourde tâche cette tâche qui

consiste à empêcher l'Allemagne d'enlever au monde les fruits de la victoire au moyen de succès à l'Est.

Je me permets d'exprimer ma conviction qu'en accomplissant le travail qui était l'objet de ma lettre, nous servons bien nos deux pays. Hélas, la valeur de ce travail ne saurait être évaluée qu'après une catastrophe de l'Armée Polonaise - par suite de laquelle le front de l'Est s'écroulerait en donnant à l'Allemagne un libre accès à des possibilités innombrables à l'Est de l'Europe.

/-/ Sosnkowski

Général et Vice-Ministre.

Pour accord:

L. dz. 5167/W.M.20.

C o p i e .

Le Général SOSNKOWSKI, Vice-Ministre de la Guerre,
à
Monsieur le Général HENRYS, Chef de la Mission Militaire
Française, Adjoint au Chef de l'Etat, Généralissime de
l'Armée Polonaise, Premier Maréchal de Pologne.

Le souci de fournir à notre Armée les munitions et les
armes qui lui sont nécessaires pour les combats actuels m'in-
cite à abuser encore une fois de votre haute influence auprès
de votre Gouvernement et auprès du Conseil des Ambassadeurs,
à laquelle nous devons tant de précieux services et de vous
demander votre prompte et bienveillante intervention pour ob-
tenir une solution favorable de la question exposée ci-après.

D'après les articles du Traité de Versailles et en ver-
tu des dispositions prises à la Conférence de San-Remo, le
désarmement de l'Allemagne a pris dernièrement un caractère
plus réel.

L'Armée Polonaise, comme vous le savez, Mon Général est
armée en grande partie d'armes allemandes; nous faisons d'ail-
leurs tous nos efforts pour compléter cet armement et pour do-
ter d'armes allemandes les détachements, qui partent au front.
Vous n'ignorez pas que mon principal désir est de donner un ar-
mement uniforme aux armées du front.

Or, les achats de munition en Allemagne sont subordonnés
à l'autorisation d'exportation qui doit être donnée par la Com-
mission Interalliée du Désarmement à Berlin.

Sachant votre grande influence auprès de Maréchal FOCH
et auprès de votre Gouvernement je vous serais particulière-
ment reconnaissant de vouloir bien intervenir, par leur inter-
médiaire auprès de la Commission Interalliée sus-désignée
pour obtenir en notre faveur l'autorisation d'exportation dont
il s'agit.

- a/ nous ne possédons pas de mitrailleuses pouvant tirer les cartouches anglaises.
- b/ l'adoption pour l'armement des unités de combat d'un nouveau modèle / qui serait le 5-me en comptant les fusils: français, Mauser, Mannlicher et russe/, qui compliquerait d'une façon consid'erable le ravitaillement de l'Armée en munition. J'attire votre attention que le ravitaillement en munition est déjà excessivement difficile dans les conditions actuelles, évidemment il s'aggraverait au moment où les mêmes unités auraient des fusils anglais et des mitrailleuses d'un système différent.
- c/ il faudrait consacrer un certain temps à l'instruction des troupes avec le nouveau fusil, ce qui est absolument impossible, vu la situation actuelle au front.

Toutes ces raisons nous ont forcé de faire des démarches en vue de l'achat des fusils Mauser, les négociations nous laissaient espérer que nos démarches ne seront pas vaines.

Le Gouvernement Allemand pourtant prohiba au dernier moment la vente et l'exportation des armes dans le pays de l'Entente et en Pologne.

La situation donc, comme je l'ai démontré est bien grave. L'Armée Polonaise est mise devant un état de chose menaçant, se trouvant dépourvue de réserve en armes portatives et automatiques.

Je suis en état de préciser les chiffres des armes qui nous sont indispensables d'urgence

200.000, environ. fusils Mauser.

dont 50% du modèle raccourci /mousquetons/

avec la quantité de munition correspondante /1.000. coups pour fusil /

800 mitrailleuses lourdes

600 " " légères tirant la cartouche allemande

/Maxime 0,8/18/

avec 25.000. cartouches pour chaque mitrailleuse ci-dessus.

Cette quantité nous donnera la possibilité d'armer les compléments mentionnés et de réarmer 2 divisions /armées de fusils Lebel et Mannlicher/ ce qui nous permettra de diriger une certaine quantité d'armes dans le pays en vue d'y constituer une réserve indispensable pour armer les compléments futurs et échanger les fusils usés ou nécessitant une réparation.

En portant à votre connaissance les détails sus-mentionnés j'ai l'honneur de vous demander encore une fois de bien vouloir appuyer la question de la cession à la Pologne de l'armement et de munition allemande saisis par les ^{Françaises} Troupes dans la nouvelle zone d'occupation de la rive droite du Rhin.

/-/ Sosnkowski

Pour accord:

Général et Vice-Ministre.

Listy p. Generała Sosnowskiego

do Gen. Hurys'a

W sprawie amunicyj

L. dz. 5237/W.M.20.

Le Général SOSNKOWSKI, Vice-Ministre de la Guerre,

à

Monsieur le Général HENRYS, Chef de la Mission Militaire Française, Adjoint au Chef de l'Etat, Généralissime de l'Armée Polonaise, Premier Maréchal de Pologne.

Pour compléter ma lettre No.5167/W.M.20-1032 O.A.IV. Szt. du 20 ct. j'ai l'honneur de vous présenter ci-après les difficultés et les obstacles que rencontre le Gouvernement Polonais au moment le plus grave et le plus décisif de la guerre sur la voie de satisfaction des besoins de son Armée en armes et en munition.

1. La quantité de munition et d'armes qu'il nous est possible de recevoir uniquement de France, selon les relevés et les plans qui ont été envoyés au Général POMIANKOWSKI en vue de leur réalisation et d'après les prix fixés récemment - égale à la somme de 280 millions de francs.

Le Gouvernement Français, ainsi que le Maréchal FOCH après s'être entendu avec le Ministre des Finances a porté à la connaissance du Général POMIANKOWSKI officiellement que le matériel, dont il est question pourrait être acquis uniquement sous condition que la somme sus-mentionnée soit payée au comptant, ou bien que le règlement soit accompli par récompensation en nature /pétrole, sucre etc./

Nous avons réussi après de grandes difficultés d'amasser une somme de 19 millions de francs, qui ont été transmis au Général POMIANKOWSKI. Cette somme pourrait être employée pour payer une petite partie de notre commande, et notamment:

15.000. obus 105.m/m.
25.000.000. cartouches.Fusils Lebel.
40.000. fusils Lebel.
30.000. baionettes pour fus.Lebel.
100.000. grenades à main.

Le reste de la commande dans le cas où le Gouvernement Français ne nous accordera pas de crédit ne pourra pas être réalisé. Il est hors de doute que le Gouvernement Polonais ne se trouve pas en état d'accumuler une si grande quantité de valeurs françaises.

D'autre part le paiement en nature d'une si grande somme malgré les plus grands efforts du Gouvernement, lui sera impossible dans un terme qui permettrait d'obtenir même une petite partie du matériel énuméré dans le tableau au cours de la guerre actuelle. Une position très grave représente les mitrailleuses Hotchkiss, dont le manque se rend très sensible. Jusqu'à cette heure comme il résulte des rapports du Général POMIANKOWSKI le Gouvernement Français n'a pas pris de décision favorable dans la question de la cession de ces mitrailleuses à la Pologne. En attendant la quantité au moins de 500. mitrailleuses Hotchkiss nous est absolument nécessaire.

2. Les prix du matériel de guerre ont été presque doublés.

En profitant du crédit le Gouvernement Polonais payait jusqu'à présent pour:

un fusil 130 francs
1000. car. 272 "

en profitant d'une réduction de 20% sur ces prix.

Les prix fixés à présent sont pour:

un fusil 217 francs
1000. cart. 426 "

sans un aucun escompte.

3. Le transport en Pologne des stocks achetés en Salonique rencontre une masse de difficultés. La convention faite par notre Attaché Militaire à Constantinople en matière de l'emploi d'un vaisseau pour ce transport du matériel conformément aux instructions de l'amiral DEBON /dépêche 2505/B.S. du 18.mai/ et renvoyée par l'entremise du Général POMIANKOWSKI au Ministère de la Guerre Français n'a pas été acceptée par le Gouvernement Français /dépêche du Général PORZECKI No.430 du 28.V.20./

De même les efforts qui ont été faits pour employer en qualité de transport le vaisseau turc "Kizil-Irmak" ont été vains grâce à l'opposition du Commandant en Chef à Constantinople. /rapport du Général KATKOWSKI Nr.42 du 14.mai a.c./

Ce ne sont que les derniers rapports qui font mention du fait qu'on est parvenu à louer deux vaisseaux "Triton" et "Nortspines" qui pourront être probablement chargés à Salonique entre le 20 et 25 juin, si de nouvelles difficultés ne veindront se présenter.

4. Les rabats accordés par les autorités Françaises à Salonique qui affirmaient la compétence de leurs décisions en cette manière onet été réduits de suite par le Ministère de la Guerre Français.

Cette réduction est suivante:

Les rabats accordés par les autorités à Salonique		Les rabats acceptés par le Ministère de la Guerre Français:
a/ fusils et cart. jusqu'à	70%	50%
b/ les armes des états étrangers	80%	75%
c/ obus Français	80%	50%
d/ obus des art. étrangers	90%	60%

5. Après que les fabriques de Hirtenberg ont été incendiées par les communistes autrichiens le Gouvernement Polonais, comme il vous est connu, pour assurer la livraison des cartouches Mannlicher destinés pour plusieurs divisions de notre armée munies de fusils Mannlicher, commanda au même Hirtenberg du reste des provisions sauvées pendant la catastrophe une quantité de 15.millions de cartouches, ainsi qu'à la fabrique de Weiee à Budapest - 35.millions de cartouches. La même fabrique de Weiss a reçu une commande de chargeurs pour fusils Lebel, dont le manque est très sensible.

Le conseil des Ambassadeurs par télégramme de son secrétaire daté du 14.mai qualifie la commande des chargeurs comme une violation du paragraphe 115. du Traité avec

avec la Hongrie et déclare que la commande doit être interdite. Il faut s'attendre au fait que les commandes de munition seront aussi interdites.

J'admets que l'interdiction de vente et d'export du matériel de Guerre de l'ancienne Autriche-Hongrie, prononcées par le Général ZUCCHARI concernant de même les fabriques privées que les usines appartenant au Gouvernement est la suite des faits dont j'ai fait mention ci-dessus. Le fait de cette interdiction nous a été signalé par notre Attaché Militaire par télégramme du 19.V. Le Général ZUCCHARI a déclaré en plus que la décision sus-visée ne pourrait être changée, que par ordre du Conseil des Ambassadeurs.

Il me semble, que le précédent avec les chargeurs nous est en ce sens de mauvaise augure.

En même temps Mr. BARRES, Président de la Commission Aéronautique Interalliée vient d'arrêter par motifs formels 24. wagons de matériel aéronautique préparée à Vienne Neustadt pour l'expédition en Pologne.

Reliant les faits sus-visés et en les comparant d'une part avec l'action du "Kreissarbeiterrat" de Vienne, d'autre part aux données très sérieuses, que la réponse du Chancelier d'Autriche RENNERT à la note de TCITCHERINE protestant contre l'envoi du matériel de guerre en Pologne gardait un ton favorable aux bolcheviks, et qu'elle est en plus au cours de sa réalisation, il faut considérer l'Autriche, comme pays fermé pour l'export d'armes et de munitions destinées pour la Pologne.

6. A Tarvis les socialistes empêchent le transport du matériel de guerre en Pologne. Ainsi un transport de 8. wagons contenant le matériel aéronautique, tellement nécessaire en ce moment au front, y a été arrêté. Dirigé ensuite par la Suisse, ce transport aussitôt après le passage

de Simplon fut arrêté par les autorités suisses, cette fois sous la pression de socialistes suisses.

7. Le fait de la grève des ouvriers des Doks anglais qui empêcherent le chargement du matériel de guerre, cédé par l'Angleterre à la Pologne vous est connu depuis longtemps par mes lettres. On est parvenu après de longs et durs efforts à obtenir la munition de fusils. Seuls les fusils sous forme de charge privée ont été dirigés à Paris, par l'entremise de la Maison PITOT /rue Scribe 7./

Il nous manque de renseignements sur la réussite de cette combinaison. Dans le cas, où elle aurait réussi il serait d'une grande importance, que l'export de France s'effectue sans obstacles.

Il n'y a nul espoir d'effectuer l'export du matériel d'artillerie. Il reste jusqu'à présent caché dans les dépôts privés en Angleterre.

Les transports de munition pour la Pologne, qui furent arrêtés par les Tcheco-Slovaques, jusqu'à présent n'ont pas été lâchés.

Le Gouvernement Tchèque explique le fait en le traitant de sabotage de la part des travailleurs de chemins de fer; envers lesquels il se dit inapte de réagir, en demandant l'intervention des forces militaires alliées envers ses propres citoyens. /!/
.

Je me permets de citer, comme fait caractéristique que la convention de transport et de transit, qui fut signée après de ^{longues} ~~longs~~ débats par les représentants Polonais et tchèques le 14.mai a.c. n'a pas été ratifiée par le Gouvernement Tchèque.

Le Ministère des Affaires Etrangères vient de me communiquer que le Gouvernement Tcheco-Slovaque nous a accordé libre passage pour ces transports de munition....
...dans la direction de Vienne !!!

8. Les unions radicales des ouvriers de Scandinavie ont proclamé le sabotage des transports militaires pour la Pologne.

Les faits que je me suis permis de vous présenter ci-dessus n'exigent pas de commentaires. Ils sont bien éloquentes d'eux mêmes.

Comme vous le voyez, le blocus est complet. Je me permets seulement de poser la question: que doit faire ma Patrie qui toute seule porte le fardeau de cette guerre sanglante et épuisante si dans ces moments suprêmes sa fidèle Amie et son Alliée la FRANCE ne se dresse à son côté et ne lui aide de briser le cercle, qui l'entoure ?...

Doit-elle s'affaïsser, céder, doit-elle se rendre, laisser passer par dessus son tombeau, et permettre d'envahir l'Europe occidentale par l'énorme vague de barbarie, d'anarchie et de folie sociale, qui vient de l'Orient ?...

/-/ SOSNKOWSKI

Pour accord: Général et Vice-Ministre.